

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-961/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un contrôleur financier départemental du Ministère des Finances.

n° 70-961/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 9 août 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures par M. Daniel Moignard, conseiller financier départemental de classe exceptionnelle, conseiller technique du Ministre des Affaires économiques.